Le compte Cahuzac ouvert par un proche de Le Pen

PAR KARL LASKE
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 1 MAI 2013

Pour Marine Le Pen, c'est la tuile. Quelques heures après avoir accusé François Hollande et Jean-Marc Ayrault de collusion dans l'affaire du compte suisse de Jérôme Cahuzac, l'un de ses proches conseillers, l'avocat Philippe Péninque, a reconnu publiquement, **dans *Le Monde***, avoir ouvert le compte de l'ancien ministre du budget à l'Union de banques suisses (UBS) en 1992.

Son nom est en effet l'un des premiers à apparaître dans les dossiers bancaires récemment saisis par la justice en Suisse. En 1992, Philippe Péninque ouvre un compte à l'UBS en désignant Jérôme Cahuzac pour ayant droit économique, avant que ce compte ne soit récupéré à son nom par l'ancien conseiller ministériel socialiste dès 1993.

Extrait du documentaire La Face cachée du nouveau Front © *Canal Plus*

« Ce qui est illégal, c'est de ne pas déclarer un compte, pas d'aider à l'ouvrir, a confirmé Me Péninque au *Monde*. *Jérôme Cahuzac avait besoin d'un compte, je l'ai aidé à l'ouvrir. »* Il précise aussi avoir confié à Marine Le Pen qu'il était *« ami avec Cahuzac »* et que dans le cadre de son activité professionnelle, il avait *« peut-être ouvert ce compte »*.

Confirmant avoir été prévenue, mardi, par Me Péninque, Marine Le Pen a tenté de minimiser l'information : *« Un de mes amis avocats a ouvert, il y a 25 ans (quand j'étais en licence de droit) un compte à l'étranger pour le compte de son client. C'est un acte complètement anodin »*, a-t-elle commenté.

Conseiller financier des milieux d'extrême droite, lui-même ancien militant du Groupe Union Défense (GUD), Philippe Péninque s'est déjà signalé dans plusieurs affaires judiciaires. Il a ainsi ouvert des comptes en Suisse pour des sociétés de sécurité ayant reçu des fonds en espèces lors de la campagne Balladur. Les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, récemment chargés de l'affaire Cahuzac, pourront donc utilement se reporter au dossier de l'affaire Balladur pour compléter leur information sur celui qui a ouvert le compte de l'ancien ministre socialiste du budget.

Philippe Péninque a aussi contribué à la ruine du boxeur Christophe Tiozzo, une relation de Jérôme Cahuzac, en faisant transférer ses fonds de l'UBS vers un gestionnaire de fortune privé au bord de la faillite. Une déconfiture que racontera le boxeur lors de la sortie de son livre, *Ma descente aux enfers*. Il a aussi été poursuivi puis finalement mis hors de cause pour blanchiment d'un trafic de stupéfiant impliquant des clients.

Le parcours politique de Péninque aux côtés de Le Pen relève d'un très ancien compagnonnage. L'avocate Marine Le Pen a défendu à ses côtés des anciens du GUD poursuivis pour *« voies de fait »* dans les années 1990. Péninque fait logiquement partie des proches auxquels Marine Le Pen fait appel pour prendre les rênes du Front. Elle confie ainsi à l'avocat *« le très délicat dossier de la restructuration financière du Front »*, signalent Caroline Monnot et Abel Mestre dans leur livre *Le Système Le Pen*.

L'avocat accuse en passant Fernand Le Rachinel, l'imprimeur historique du FN, de surfacturations et de détournements de fonds. Mais Philippe Péninque s'est aussi rapproché de Jérôme Cahuzac, via son associé, Me Jean-Pierre Eymié, un ancien du GUD, dont l'épouse est, selon *Le Monde*, la cousine de Patricia Cahuzac. C'est donc un cousinage qui serait à l'origine des liens amicaux noués par le conseiller ministériel socialiste avec les avocats d'extrême droite.

Sa spécialité des montages off-shore, Philippe Péninque l'offre d'abord à ses amis. Et c'est ce qui fait apparaître l'homme qui a ouvert le compte

Cahuzac dans l'affaire des comptes de campagne... d'Édouard Balladur ! Des sociétés liées à l'extrême droite obtiennent le marché de la sécurisation de meetings du candidat. Soixante-dix hommes sont recrutés, et encadrés par deux mercenaires de choc. Mais le paiement doit être discret. Et c'est là que Péninque intervient.

« Nous avions une enveloppe budgétaire d'environ neuf millions de francs représentée par trois millions en officiels et par six millions en espèces versés par acompte tout au long de cette campagne, témoigne, en 1997, Olivier Michaud, patron de la société OST. *J'ai donc mis huit cent mille francs sur mon compte en Suisse à la Landolt. C'est Péninque qui m'avait introduit dans cette banque, et qui avait porté l'argent sans moi sur un compte d'attente, avant que j'ouvre en sa compagnie un compte officiel. »*

Une société off-shore domiciliée aux îles Vierges britanniques est créée. Philippe Péninque avait eu *« cette idée pour faire ressortir l'argent en France »*, précise Michaud. La société en question est gérée par un ancien du GUD devenu gérant de fortune en Suisse, Lionel Queudot, qui sera, lui, mis en cause dans l'affaire Elf ! Queudot avait contribué à la fuite de l'ancien dirigeant du groupe pétrolier Alfred Sirven, en lui fournissant un faux passeport et en gérant 24 millions de dollars sortis des comptes du groupe. *« Queudot est un ami commun à moi, Péninque, Eymié »*, résumait le patron de la société de sécurité.

Résumons : l'argent noir de l'équipe Balladur, celui d'Elf-Aquitaine, et donc celui de Cahuzac, toutes ces sommes passaient par les mêmes intermédiaires…

Philippe Péninque s'est aussi mêlé, avec moins de succès, de la gestion des actifs du boxeur Christophe Tiozzo, via un ancien du GUD, Jean-Christophe Courrèges, devenu agent de sportifs. *« Courrèges a dit à Christophe qu'il avait un copain avocat qui allait gérer ses gains. C'est Philippe Péninque*, a rapporté Franck Tiozzo, aux auteurs du *Système Le Pen. Tout est fait pour détourner le fisc. (…) Quand on lui dit qu'il a dix millions de francs, Christophe arrête la boxe. Trois mois après, il lui reste six millions. »*

Le boxeur déboule alors chez l'avocat et règle son différend à coups de poings. Puis il saisit la justice. Devant les juges de Genève, Tiozzo raconte qu'en 2001, c'est un *« ami avocat »* qui lui a conseillé de sortir l'argent de son compte ouvert à l'UBS pour le remettre à une société au bord de la faillite.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.
Capital social : 32 137,60€.
Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.
Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90
Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.
Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.